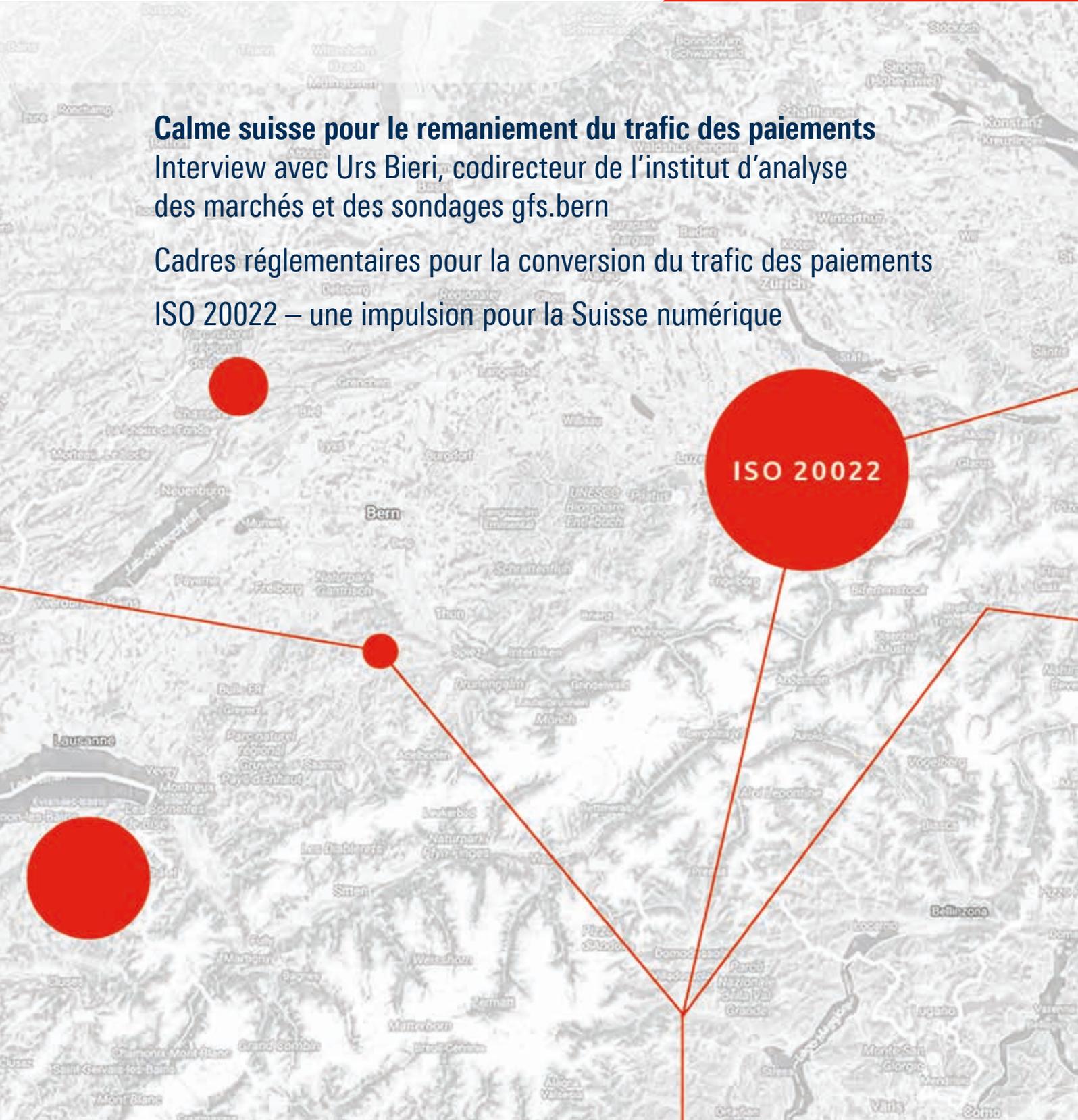


Calme suisse pour le remaniement du trafic des paiements

Interview avec Urs Bieri, codirecteur de l'institut d'analyse des marchés et des sondages gfs.bern

Cadres réglementaires pour la conversion du trafic des paiements

ISO 20022 – une impulsion pour la Suisse numérique



ISO 20022

Interview

Page 4

Calme suisse pour le remaniement du trafic des paiements

Les établissements financiers suisses, leurs partenaires informatiques et tous les autres acteurs qui sont le moteur de la conversion vers la norme ISO 20022, réalisent celle-ci de manière à la fois professionnelle et routinière. C'est à cette conclusion qu'est arrivé Urs Bieri, codirecteur de l'institut d'analyse des marchés et des sondages gfs.bern après avoir analysé une enquête réalisée auprès du public. Par ailleurs, il arrive à la conclusion que la satisfaction envers les solutions actuelles est très grande, en particulier au niveau du trafic des paiements national. Dans cette interview, il nous fait part de ses conclusions en détail.

Compliance

Page 9

Les cadres réglementaires pour la conversion du trafic des paiements

La migration des bulletins de versement suisses vers la norme ISO 20022 suit des dispositions régulatrices. Grâce au passage au code QR comme remplacement des bulletins de versement, les dispositions résultant de l'ordonnance révisée sur le blanchiment d'argent de la FINMA peuvent être respectées. En outre, ISO 20022 simplifie le respect des normes de la loi concernant le blanchiment d'argent.

Business & Partners

Page 10

Migration vers ISO 20022: l'utilisation des plate-formes de test augmente

La date limite pour la migration vers ISO 20022 approche. Les plate-formes de test de SIX et des banques proposent pour la conversion à la nouvelle norme, une aide précieuse qui est utilisée de plus en plus souvent.

Standardization

Page 12

EBICS et ISO 20022: le tout est bien plus que la somme de ses parties

Les deux normes ouvertes EBICS (Electronic Banking Internet Communication Standard) et ISO 20022 Payments constituent le couple parfait pour l'échange électronique de données dans le trafic des paiements entre client et banque. Toutes deux sont des normes modernes qui décrivent parfaitement leur domaine d'application respectif et qui, à elles deux, couvrent parfaitement l'ensemble des exigences nécessaires à une interface efficace et sûre.

Highlights

Page 15

ISO 20022 – une impulsion pour la Suisse numérique

Une infrastructure de paiement hautement disponible constitue la base du vivre ensemble économique et la colonne vertébrale de l'économie nationale suisse. C'est la raison pour laquelle le passage du trafic des paiements à la norme ISO 20022 représente aussi un jalon important dans les projets de l'économie et de la société suisse. Avec la campagne d'information «Activating Digital Switzerland», PaymentStandards.CH informera le grand public, dans les prochaines semaines, au sujet des innovations essentielles.



Nicole Walker

Chers lecteurs,

Un trafic des paiements fonctionnant sans encombre est primordial pour le développement d'une économie nationale. Les flux de paiements quotidiens sont le sang qui circule dans les veines de l'économie. A ce niveau, la Suisse est à l'heure actuelle déjà bien parée. Cependant le développement ne s'arrête pas. Les exigences auxquelles l'infrastructure est soumise augmentent avec chaque innovation et chaque développement des prestations existantes.

La place financière en est consciente et s'efforce non seulement de suivre le rythme des développements futurs mais aussi de les anticiper activement. La modernisation de l'infrastructure de clearing avec SIC⁴ et l'harmonisation du trafic des paiements en Suisse sont deux exemples qui illustrent la façon dont la place financière veut continuer à offrir à ses utilisateurs les meilleures conditions possibles.

Une autre étape majeure concernant l'harmonisation a pu être annoncée au début de ce mois. PostFinance a décidé de traiter à l'avenir tous les paiements interbancaires en Suisse via le système SIC. La conversion aura lieu petit à petit au cours des prochaines années et signifiera à la fin une augmentation des transactions d'environ 70% pour SIC. De cette façon, d'une part les coûts de fonctionnement de notre œuvre commune pourront être répartis sur davantage de transactions et d'autre part, la suppression de plusieurs canaux apportera une simplification du paysage du trafic des paiements qui permettra d'alléger considérablement les futurs développements.

Chaque changement entraîne une charge supplémentaire. Cette conversion aussi entraînera un travail de planification, des adaptations de système et des coûts de projets supplémentaires. Toutefois, la concentration en une infrastructure centrale sera au bout du compte payante pour tous les participants. Je suis par conséquent convaincu qu'avec cette décision, nous avons bel et bien posé les jalons pour l'avenir du trafic des paiements en Suisse et que nous favorisons l'harmonisation. Avec cet effort, nous créons les conditions qui permettront de continuer de mettre à la disposition de l'économie suisse une infrastructure fiable, efficace et rentable.

Nicole Walker

Responsable Gestion des produits Solutions de paiements, PostFinance SA

Calme suisse pour le remaniement du trafic des paiements



Les établissements financiers suisses, leurs partenaires informatiques et tous les autres acteurs qui sont le moteur de la conversion vers la norme ISO 20022, réalisent celle-ci de manière à la fois professionnelle et routinière. C'est à cette conclusion qu'est arrivé Urs Bieri, codirecteur de l'institut d'analyse des marchés et des sondages gfs.bern après avoir analysé une enquête réalisée auprès du public. Par ailleurs, il arrive à la conclusion que la satisfaction envers les solutions actuelles est très grande, en particulier au niveau du trafic des paiements national. Dans cette interview, il nous fait part de ses conclusions en détail.

CLEARIT: M. Bieri, quand gfs a-t-elle réalisé pour la dernière fois une enquête sur le thème du trafic des paiements?

Urs Bieri: Il y a relativement fréquemment des enquêtes sur le thème de la disposition à payer, c'est-à-dire exactement l'autre côté. Je considère que les entreprises qui sont impliquées dans le trafic des paiements disposent d'études dans leur domaine d'activité. A ma connaissance, jusqu'à maintenant il n'y a jamais eu d'enquête à propos du trafic des paiements proprement dit.

Pouvez-vous nous dévoiler quelles sont les conclusions de l'enquête?

Lors de cette étude, quatre points nous ont surtout frappés: le premier concerne le niveau élevé de satis-

faction. Apparemment, en ce qui concerne le trafic des paiements, la branche fournit de très bonnes prestations qui sont aussi reconnues et honorées comme telles. La satisfaction concerne le trafic des paiements aussi bien au niveau national qu'international, même si ce n'est pas exactement avec les mêmes nuances. Ainsi par exemple il n'y a pas de peurs vis-à-vis des innovations. Dans le même temps cependant, il n'y a pas de problème qui pourrait nécessiter ce type d'innovation. Néanmoins, avec cette confiance de base que l'on vit au quotidien, on a aussi confiance dans ceux qui mettent en œuvre ces changements. En conséquence, on a une grande confiance dans le fait que les acteurs auront la capacité de mettre en œuvre les futurs développements nécessaires au trafic des paiements.

«Par expérience, les activités de la vie quotidienne augmentent aussi la satisfaction – tant que cela fonctionne.»

Les utilisateurs sont donc surtout satisfaits du trafic des paiements national. Pourquoi cela est-il différent au niveau des paiements étrangers?

Par expérience, les activités de la vie quotidienne augmentent aussi la satisfaction – tant que cela fonctionne. Le trafic des paiements national est plus présent et les gens ont donc un avis d'autant plus net que l'on effectue moins de paiements étrangers. Il y a cependant certains éléments qui sont moins satisfaisants. Ainsi, le trafic des paiements étranger semble légèrement plus compliqué et par ailleurs aussi plus coûteux, ce qui entraîne une évaluation légèrement plus critique. Je dois cependant mentionner que ce ne sont pas des jugements contraires mais que les deux nous satisfont en principe.

Une large majorité de personnes interrogées voit dans la normalisation des avantages pour la Suisse. Quelles sont à la base les attentes vis-à-vis du projet d'infrastructure?

Les attentes ne vont pas dans les détails. Apparemment, on ne s'est pas occupé en profondeur du projet d'infrastructure. Dans ce type de situation, la principale attente est en fait toujours la même et n'a rien à voir avec la normalisation: «Never change a winning team».

Cela est également valable ici: on a des processus et des systèmes qui fonctionnent de manière satisfaisante au quotidien et qui suffisent. C'est la raison pour laquelle, en principe, il y a peu d'intérêts pour les changements.

Certes, on ne se défend pas contre la normalisation, les processus et systèmes nouveaux, mais on exige au moins que la situation reste aussi satisfaisante ou même – ce qui serait bien sûr idéal – qu'elle s'améliore. Dans le domaine du trafic des paiements national, comme le niveau de satisfaction est déjà très élevé, les attentes sont aussi plus faibles, de telle façon que les espoirs d'améliorations concernent surtout le trafic des paiements international. Cependant, l'accélération – autant que la réduction du taux d'erreur – sont des exigences qui concernent aussi le trafic des paiements au niveau national. Là on peut certainement commencer à mettre en œuvre une normalisation.

«Un déficit a lieu seulement quand quelque part un risque n'est pas connu ou quand un coût a été mal évalué – cela ne se présente apparemment pas dans notre cas.»

Le niveau d'information des utilisateurs ne présente pas une image uniforme. Ce qui est marquant, c'est qu'en particulier pour les petites entreprises – entre 20 et 99 salariés – il y a un net déficit d'information. Ce déséquilibre d'information présente-t-il des risques pour le projet?

Ce qu'on peut dire de façon certaine, c'est que les PME sont moins proches du sujet.

Mais ce qu'il faut également évoquer, c'est le fait que les petites entreprises se sentent plus directement concernées que les Corporates – et devraient aussi probablement avoir des coûts nettement moins importants. C'est la raison pour laquelle le temps dont elles ont besoin pour la conversion est nettement moindre que pour les grandes entreprises ayant un énorme volume de paiements. En conséquence, il ne s'agit pas obligatoirement d'un déficit. Un déficit a lieu seulement quand quelque part un risque n'est pas connu ou quand un coût a été mal évalué – cela ne se présente apparemment pas dans notre cas. De ce fait, le niveau d'information est certes assez modeste mais probablement pour de bonnes raisons. On ne peut bien sûr pas exclure qu'il y ait de petites entreprises ayant un modèle d'activité intense en paiements qui ne s'en soient malheureusement pas encore occupé. Là le terme «déficit» a incontestablement un sens.

Où se trouvent les différences au niveau des attentes entre les différents groupes de personnes interrogées? Où sont les parallèles?

Les parallèles sont presque plus intéressants. Au niveau

des attentes de base, il y a relativement peu de différences entre les différents groupes. Les attentes les plus importantes concernent les simplifications et sont exprimées par tous les groupes. Les représentants du pouvoir législatif, que nous avons également interrogés, souhaitent que l'économie soit allégée de ce poids.

De plus, la contribution à la numérisation et donc la préparation à l'avenir ont également été évoquées ainsi que le souhait clairement exprimé par tous les groupes que cela n'entraîne pas de frais supplémentaires. Dans le même temps, cela montre aussi où il peut y avoir des limites à une normalisation – celle-ci ne doit pas coûter plus cher que le processus actuel.

Y-a-t-il d'autres défis que vous pourriez identifier?

Les défis à relever doivent surtout être vus en relation avec le niveau élevé des attentes.

Si le trafic des paiements n'est pas plus simple – ou devient même plus compliqué –, alors des critiques et des résistances vont apparaître. Ce n'est pas du tout le cas pour le moment car les personnes interrogées partent du principe que rien ne devrait mal se passer.

Les coûts de la migration sont cependant un sujet de préoccupation, cela apparaît tout au long de l'étude. À ce niveau, la marge de manœuvre est étroite. Il faut cependant ajouter que les coûts sont bien sûr relatifs. Pour les grandes entreprises ayant des processus nombreux et complexes, on est conscient des coûts de la conversion. Les coûts déjà chiffrés ne provoquent cependant en aucun cas un sentiment de malaise, ils ne portent donc pas préjudice à cette normalisation.

Pour les petites entreprises, il est pour le moment difficile de dire quels coûts seraient effectivement engendrés et lesquels seraient surmontables.

«Ce qui est intéressant à ce niveau c'est que les entreprises les plus concernées, celles qui ont d'importants volumes dans le trafic des paiements, sont aussi celles qui expriment le plus haut niveau de satisfaction.»

Le projet entraîne des adaptations au niveau de l'infrastructure informatique dans les entreprises et dans les collectivités publiques. Les autorités sont-elles bien préparées?

Au niveau des collectivités publiques, il n'y a pas de différences avec les grandes entreprises.

Elles ont une idée de ce qui les attend au niveau temps et au niveau financier mais elles sont un peu moins avancées dans le processus de changement que les grandes entreprises.

En termes de phases de projet, les collectivités publiques sont dans une phase initiale, de lancement. Des équipes de projet sont formées et on commence à discuter intensément de ce sujet. Les délais sont à peu près identiques. Les plus rapides veulent déjà avoir tout changé à la mi-2017.

En règle générale, les collectivités publiques reçoivent les informations concernant la normalisation de la part des banques qui informent déjà activement. Ces informations sont appréciées et considérées comme utiles, même si on aimerait en avoir plus. Du point de vue de l'administration, il n'est pas nécessaire d'avoir des interlocuteurs supplémentaires. Pour la mise en œuvre, les grandes entreprises reçoivent surtout de l'aide de leurs partenaires logiciel. Cette relation semble bien fonctionner. Même légèrement mieux dans les collectivités publiques que dans le privé.

Ce qui est intéressant à ce niveau c'est que les entreprises les plus concernées, celles qui ont d'importants volumes dans le trafic des paiements, sont aussi celles qui expriment le plus haut niveau de satisfaction.

Une image différente apparaît au niveau de la durée attendue pour la conversion et au niveau des ressources qui doivent être engagées. Est-ce qu'il y a des entreprises qui sont en retard? Qu'est-ce que cela signifie pour l'ensemble du projet?

Les retards se mesurent de différentes manières. D'une part au niveau du temps – et à ce niveau, environ 20 pour cent des personnes interrogées ne peuvent actuellement pas dire quand elles veulent avoir terminé le projet. Cela peut constituer un problème pour l'ensemble du projet, mais ne doit pas être obligatoire. Ce qui est presque encore plus difficile pour mesurer un retard est la résistance que l'entreprise exprime vis-à-vis du projet. Nous parlons d'environ 1/7 des entreprises qui, en interne, butent sur ce type de résistance. Certes nous ne savons pas quelle est la force de cette résistance et de quel type de résistance il s'agit mais en principe, la résistance va souvent de pair avec un certain retard. Cependant on ne doit pas perdre de vue le fait que nous avons à faire ici à des processus de changement qui affectent des personnes et que le taux de 14% des entreprises dans lesquelles une certaine résistance peut se faire sentir, est tout à fait normal pour des processus de changement.



Urs Bieri

Pour aller chercher ces entreprises, les banques doivent absolument poursuivre le travail d'information et là où des questions opérationnelles apparaissent elles doivent y répondre. Les banques le font déjà à différents niveaux et cela me semble être la voie appropriée. Une partie de cette résistance ne pourra pas être signalée aux établissements financiers. En effet, il s'agit de processus rodés que le collaborateur «normal» ne veut pas particulièrement modifier. C'est davantage la tâche des dirigeants des entreprises que d'aborder ce type de problèmes avec une communication interne bien en rapport avec le projet de normalisation.

Au cours de votre parcours professionnel, vous avez réalisé et accompagné de nombreuses enquêtes. Est-ce que, dans cette étude, quelque chose vous a surpris? Quelque chose auquel vous ne vous attendiez pas dans cette forme et avec une telle netteté?

Depuis 20 ans, je dirige en moyenne entre 50 et 80 enquêtes par an. Cette enquête était certainement l'une des plus intéressantes même si elle n'a pas été la plus surprenante. Elle est intéressante surtout parce qu'apparemment dans le trafic des paiements il est possible de réformer quelque chose qui fonctionne bien. Selon moi, cela est dû au fait qu'il s'agit d'institutions responsables qui sont reconnues comme étant compétentes. La peur de s'engager sur une voie incertaine et inconnue est donc en conséquence relativement faible. Cela serait pratiquement impossible dans la politique suisse – si quelque chose fonctionne bien on veut s'y tenir. Les résultats du questionnaire ne m'ont pas énormément surpris – et cela dans un sens positif. Cela tient certainement au projet lui-même, qui semble avoir été bien préparé et qui est considéré comme utile.

Interview:

Gabriel Juri, SIX Interbank Clearing et
André Gspöner, ConUm

Questionnaire représentatif sur ISO 20022

PaymentStandards.CH, une initiative de la place financière suisse a demandé à l'institut de sondage gfs.bern de réaliser une enquête concernant la normalisation et l'harmonisation (ISO 20022) dans le trafic de paiements en Suisse auprès de 530 utilisateurs.

Par «utilisateurs», on entend les personnes qui, dans leur fonction professionnelle, soit effectuent elles-mêmes des paiements, soit pour lesquelles le trafic des paiements se trouve dans leur domaine de responsabilités. On a tenu compte des administrations publiques et des entreprises de droit privé, mais aussi d'associations, de fondations ainsi que d'ONG ayant des charges impor-

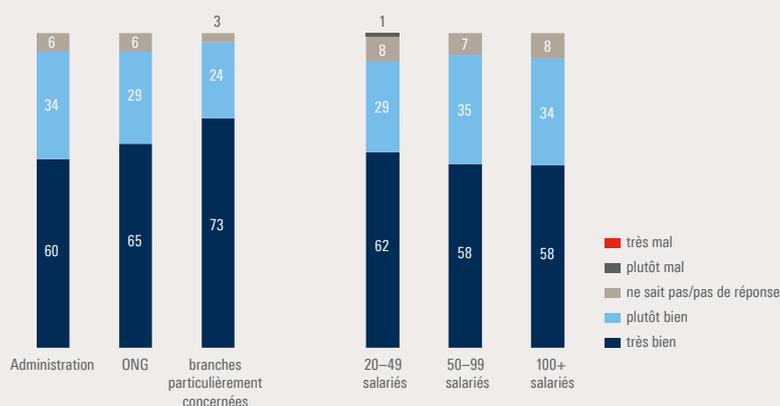
tantes dans le domaine de la facturation membres/donateurs. Egalement des entreprises dans les domaines de l'énergie, de l'assurance maladie et des télécommunications – regroupées sous le terme «entreprises particulièrement concernées». L'enquête a été réalisée entre juillet et août 2016.

Des utilisateurs ont été interrogés mais aussi environ 120 personnalités politiques issues du pouvoir législatif et des représentants des organisations faitières ainsi que des membres exécutifs et des représentants d'associations économiques et de branches.

Jugement paiements nationaux

«Pour vous, dans l'ensemble, les paiements nationaux fonctionnent très bien, plutôt bien, plutôt mal ou très mal?»

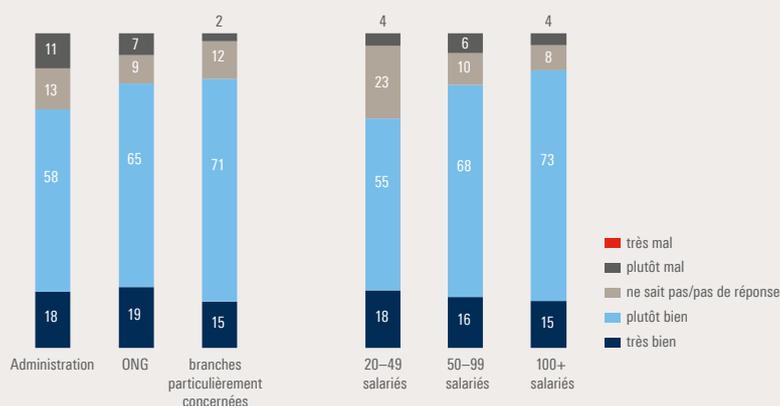
(en % des utilisateurs qui effectuent ou sont responsables de paiements nationaux, n=506)



Jugement paiements étrangers

«Pour vous, dans l'ensemble, les paiements étrangers fonctionnent très bien, plutôt bien, plutôt mal ou très mal?»

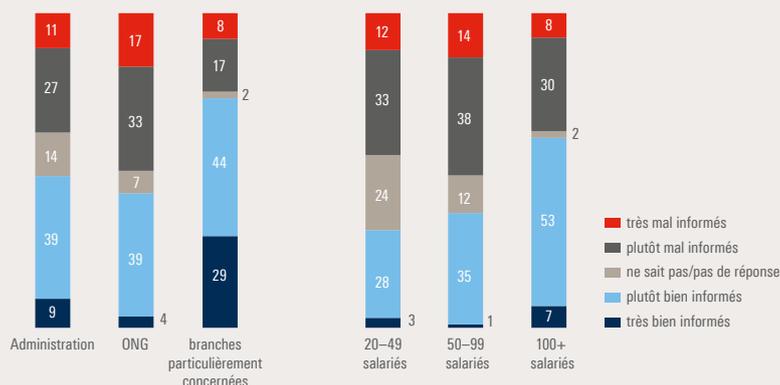
(en % des utilisateurs qui effectuent ou sont responsables de paiements étrangers, n=451)



Niveau d'information sur le projet d'infrastructure

«Selon vous, quel est votre niveau d'information en ce qui concerne le projet d'infrastructure du trafic des paiements en Suisse?»

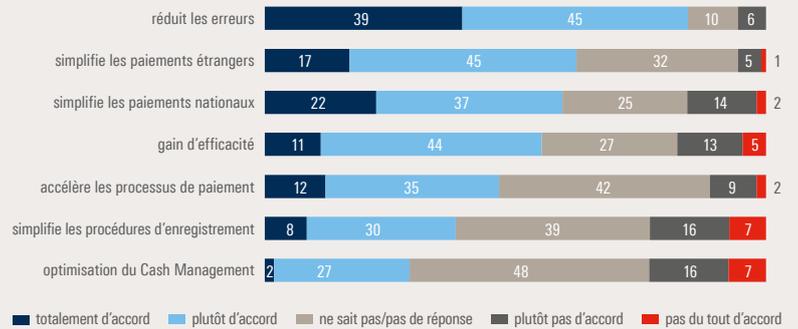
(en % des utilisateurs, n=530)



Avantages attendus auprès des administrations

«Veuillez mentionner dans quelle mesure ces déclarations concernent votre organisation.»

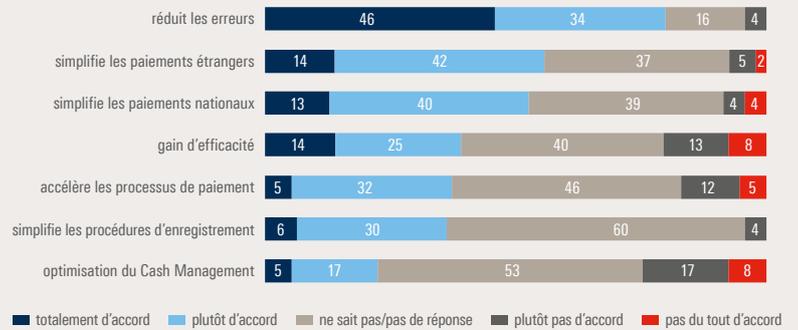
(en % des administrations, n=107)



Avantages attendus auprès des PME

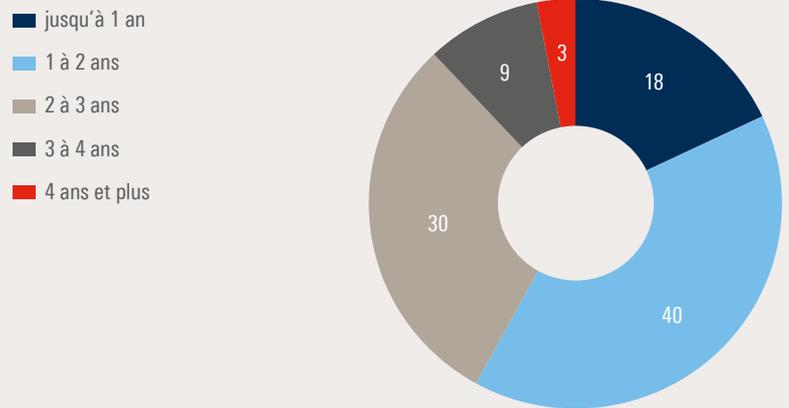
«Veuillez mentionner dans quelle mesure ces déclarations concernent votre organisation.»

(en % des entreprises de 20 à 49 salariés, n=93)



Durée du projet

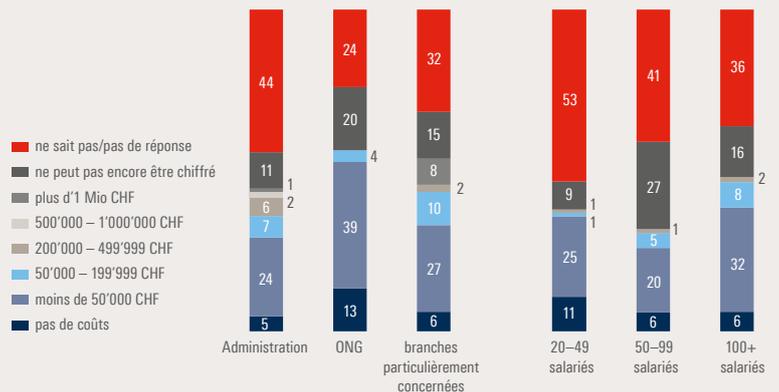
(en % des utilisateurs qui ont lancé un projet pour la conversion logicielle et qui peuvent dire une date de lancement et de fin, n=90)



Coûts estimés

«A combien estimez-vous les coûts de la conversion logicielle de vos processus vers ISO 20022?»

(en % des utilisateurs, n = 530)



Les cadres réglementaires pour la conversion du trafic des paiements

La migration des bulletins de versement suisses vers la norme ISO 20022 suit des dispositions réglementaires. Grâce au passage au code QR comme remplacement des bulletins de versement, les dispositions résultant de l'ordonnance révisée sur le blanchiment d'argent de la FINMA peuvent être respectées. En outre, ISO 20022 simplifie le respect des normes de la loi concernant le blanchiment d'argent.

Le 1^{er} janvier 2016, l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA a fait entrer en vigueur l'ordonnance révisée sur le blanchiment d'argent (OBA-FINMA). La révision totale prend en compte aussi bien les modifications de l'ordonnance sur le blanchiment d'argent votées à la mi-2013 que l'adaptation aux normes internationales. Ainsi, elles ont particulièrement été prises en compte dans la loi les recommandations de la Financial Action Task Force (FATF) concernant le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. De son côté, l'OBA-FINMA a concrétisé ces modifications dans ses dispositions et a intégré des informations issues de la pratique de surveillance ainsi que les développements du marché les plus récents.

Dans l'ordonnance FINMA, le point central est une transparence plus grande concernant les informations des donneurs d'ordre dans le trafic des paiements. Cela signifie que, lors des ordres de paiement, chaque établissement financier doit en principe transmettre le nom, le numéro de compte et l'adresse du payeur ainsi que le nom et le numéro de compte du créancier à l'établissement financier du créancier. Par «payeur», on entend le titulaire du compte, celui dont le compte est débité d'un certain montant, indépendamment du fait de savoir si une autre personne est présentée comme débiteur. Cela est valable aussi bien pour les paiements électroniques que pour le trafic des paiements sur papier.

Pour les ordres de paiement à l'intérieur de la Suisse et du Liechtenstein servant à payer des marchandises et des prestations de services (comme c'est le cas pour le

BVRB), il est possible de s'écarter de cette règle uniquement tant que des raisons techniques l'en empêchent. Avec le passage à ISO 20022, il n'y a plus d'obstacles techniques; donc, pour le trafic des paiements sur papier, les informations concernant le payeur et le créancier doivent être livrées dans leur intégralité.

L'établissement financier du créancier doit déterminer comment il procède lorsqu'il reçoit un ordre de paiement contenant des données incomplètes en ce qui concerne le payeur ou le créancier. En adoptant une approche axée sur les risques en ce qui concerne la prévention contre le blanchiment d'argent, l'établissement financier juge si l'ordre de paiement doit être exécuté, refusé ou suspendu. Comme les informations supplémentaires qui sont nécessaires (voir graphique) doivent être transmises sur l'ensemble de la chaîne de traitement, ce changement ne concerne pas seulement les établissements financiers et leurs clients mais aussi les fabricants de logiciel ayant des solutions qui proposent les fonctionnalités bulletin de versement. Dans ce contexte, la conversion consécutive effectuée en temps et en heure vers ISO 20022 est donc une obligation pour tous ces participants.

Stephan Deboni et Peter Ruoss
UBS Switzerland

Le bulletin de versement avec code de données va être remanié

Comme cela a été transmis dans le communiqué de presse du 19 octobre 2016, le conseil d'administration de SIX Interbank Clearing SA a décidé de remanier le nouveau bulletin de versement avec code de données prévu pour la mi-2018. Afin de prendre en compte la numérisation croissante, les besoins du marché et les dispositifs de régulation à venir, le contenu de données du code QR prévu va être étendu. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet sur www.PaymentStandards.CH

		Informations qui sont transmises par les banques			
		Procédure actuelle		Procédure avec ISO 20022	
		BVR	BV	BVR avec code de données	BV avec code de données
Côté débit	Nom du payeur initial (Ultimate Debtor)	Non	Non	Oui	Oui
	Numéro de compte du payeur (Debtor) ²	Non	Oui ¹	Oui	Oui
	Nom du payeur ²	Non	Oui ¹	Oui	Oui
	Adresse ou identification du payeur ²	Non	Oui ¹	Oui	Oui
Côté crédit	Nom du créancier du paiement (Creditor)	Non	Oui ¹	Oui	Oui
	Numéro de compte du créancier du paiement	Non, uniquement référence technique	Oui	Oui	Oui
	Postes non soldés au niveau du département concernant le créancier final du paiement (Ultimate Creditor)	Non, uniquement référence technique	Non, information uniquement	Non, uniquement référence technique	Non, information uniquement

¹ Les données ne sont pas disponibles pour les règlements en espèces au guichet de la poste.

² Les informations des donneurs d'ordre doivent être livrées dans les paiements transfrontaliers dès que cela est techniquement possible (les paiements de et vers le Liechtenstein compris)

Migration vers ISO 20022: l'utilisation des plate-formes de test augmente

La date limite pour la migration vers ISO 20022 approche. Les plate-formes de test de SIX et des banques proposent pour la conversion à la nouvelle norme, une aide précieuse qui est utilisée de plus en plus souvent.

Le compte à rebours pour la conversion à la nouvelle norme ISO 20022 a commencé. C'est la raison pour laquelle les partenaires logiciels et les clients bancaires ayant leurs propres solutions logiciels sont en train de mettre la pression pour adapter leurs produits. Les plate-formes de test proposées par différentes banques et par SIX constituent pour cela une aide précieuse. Les possibilités techniques et les différentes fonctionnalités ont déjà été décrites dans le CLEARIT n° 68.

Les plate-formes de test simplifient et accélèrent le testing

Actuellement toutes les plate-formes sont utilisées de manière intense, peu importe depuis quand elles sont en ligne. Cela étonne à peine car elles simplifient et accélèrent considérablement le testing des applications. De plus en plus d'utilisateurs effectuent en plus des tests de régression automatisés. Ceux-ci permettent de vérifier de manière rapide et à peu de frais les fonctionnalités existantes en mode bout-à-bout et d'augmenter ainsi l'efficacité.

Une intensification constante de l'utilisation

Dans la mesure où actuellement toutes les plate-formes sont disponibles en totalité et où la date limite de la migration approche, il est possible que l'on constate, surtout au dernier moment, une intensification constante de l'utilisation. Aux jours de pointe, sur certaines plate-formes jusqu'à 400 transactions test sont «traitées», et certains utilisateurs ont déjà téléchargé plus de 2000 fichiers. La plus grande partie de ces fichiers contient moins de 100 transactions, mais certains tests de performance traitent jusqu'à 100'000 transactions par fichier.

Les cas de test pour les prélèvements et les BVR/BV augmentent

Alors que jusqu'à maintenant les messages pain.001 représentaient nettement la majorité des cas de test, ces derniers temps ce sont surtout les tests pour d'autres produits qui ont augmenté. Les prélèvements et les BVR/BV enregistrent actuellement un taux de croissance mensuel situé entre 20 et 70 pour cent, et on peut s'attendre à ce que l'utilisation de ces scénarios de test continue à augmenter. Par ailleurs, de nombreux utilisateurs apprécient le fait de pouvoir procéder à une vérification finale et proche de la réalité à l'aide de cas de test Best-Practice.

Terminer la conversion à temps et lui donner la meilleure qualité possible

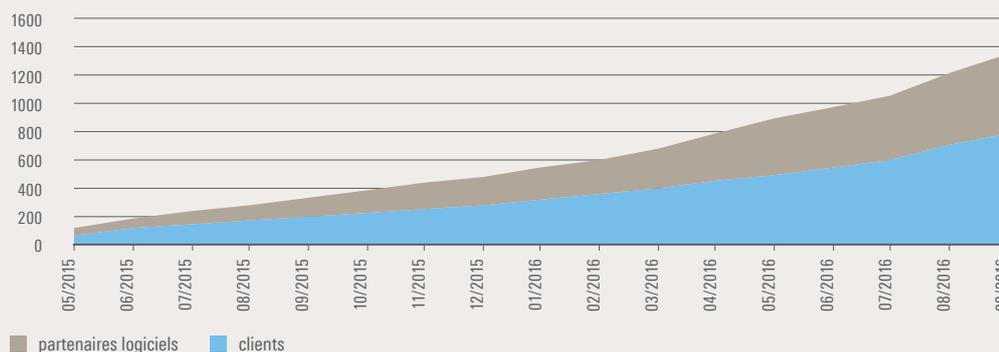
Afin que tous les services proposés par chaque établissement financier puissent être également testés de manière proche de la réalité, les fournisseurs des plate-formes travaillent actuellement aux dernières fonctionnalités manquantes. Leur importante contribution permettra ainsi de terminer à temps l'harmonisation du trafic des paiements et de lui donner la meilleure qualité possible.

Samuel Ackermann
PostFinance

Liens vers les plate-formes

CS	https://credit-suisse.com/iso20022test
PostFinance	https://isotest.postfinance.ch
Raiffeisen	http://raiffeisen.ch/testbank
SIX	https://validation.iso-payments.ch
UBS	http://ubs-paymentstandards.ch
ZKB	https://testplattform.zkb.ch

Croissance d'utilisateurs, avec l'exemple de PostFinance



«Les plate-formes de test permettent de simplifier le travail»

Le compte à rebours a commencé. A partir de 2018, les données sortantes devront être livrées dans la norme ISO 20022. Rainer Hofmeister, conseiller technique chez SAP (Suisse) SA nous informe sur les défis et le soutien utile lors de la conversion.

CLEARIT: Monsieur Hofmeister, vos produits sont-ils compatibles ISO 20022?

Rainer Hofmeister: Oui ils le sont. Tout au moins toutes les fonctions que les établissements financiers proposent actuellement.

Quand avez-vous entendu parler d'ISO 20022 pour la première fois?

De la norme ISO 20022, en 2008. En 2011 il s'agissait alors de proposer les paiements SEPA dans cette norme. Le projet «Harmonisation du trafic des paiements en Suisse» veut maintenant mettre toutes les procédures de paiement en Suisse en conformité avec ISO 20022.

Quels étaient les plus grands défis?

En 2011 sont apparus les premiers messages de paiement dans la norme ISO 20022. Deux ans plus tard, la communauté bancaire suisse et SIX ont publié des descriptions à caractère obligatoire pour toutes les banques afin de déterminer comment devaient être présentées ces structures de données. Depuis lors, il y a régulièrement eu de légères modifications. Cela signifie que nous avons régulièrement dû adapter les messages de paiement. En outre, il y a, au niveau des banques, des différences dont nous devons tenir compte, par exemple pour les prélèvements. Celles-ci devraient disparaître dans le cadre de l'harmonisation, toutefois des différences au niveau du contenu subsisteront. Et ce, pour la raison suivante: les différentes banques proposent des services individualisés qui doivent être enregistrés dans la structure de données.

Avez-vous reçu un soutien lors de la conversion?

Avec Payment Medium Workbench (PMW)*, nous disposons d'un outil extrêmement utile pour la configuration et la création de messages de paiement. Les fichiers de paiement créés correspondent aussi bien aux exigences de forme de SIX qu'aux prescriptions relatives au contenu de chaque banque et peuvent au besoin être adaptés par le client. Les plate-formes de test de SIX et des banques sont en outre un outil incontournable.

Dans quelle mesure les plate-formes de test influencent-elles votre travail?

Auparavant on devait envoyer chaque type de paiement par mail à la banque. Celle-ci vérifiait alors le fichier et quelques jours plus tard on recevait la décision qui déter-

minait si cela fonctionnait ou non. Avec les plate-formes de validation actuelles, on peut télécharger de tels fichiers simplement et rapidement. Le type de paiement est contrôlé en quelques secondes à la fois au niveau de la forme et du contenu et je reçois un message d'erreur détaillé si quelque chose ne va pas. Dans la plupart des cas il s'agit d'erreurs dans les données de base. Celles-ci peuvent être corrigées immédiatement et le type de paiement peut à nouveau être testé. Les plate-formes de test simplifient le travail pour nous et pour nos clients.

Quelles sont vos expériences avec les plate-formes?

Nous avons fait de très bonnes expériences. Pour le moment, SIX, PostFinance, UBS, CS, Raiffeisen et les banques cantonales proposent une plate-forme de test. Tous ont des fonctions différentes dans les plate-formes. SIX, comme je l'ai déjà dit, teste seulement au niveau de la forme. On peut recevoir un rejet par voie électronique de la part des établissements financiers, par exemple quand un faux nom est en jeu. Grâce aux cas de test Best-Practice on peut en fait tout tester.

Cela veut dire que vous avez utilisé les cas de test Best-Practice et les manuels d'utilisateurs?

Oui et même largement. Tout est décrit précisément et de manière extrêmement transparente. Les cas de test Best-Practice sont très utiles car on peut simuler des déroulements dans leur ensemble. Je peux par exemple vérifier l'entrée de paiement.

Y a-t-il des fonctionnalités qui vous ont manqué?

Au début il manquait les fichiers camt mais depuis que les établissements financiers ont leurs propres plate-formes de validation, nous ne manquons plus de rien. A l'heure actuelle, tout est disponible mais les plate-formes doivent bien sûr continuer à se développer et être élargies aux offres qui sont encore à venir.

Que conseillez-vous aux entreprises qui ne sont pas encore prêtes pour ISO 20022?

Qu'elles commencent la conversion le plus tôt possible. A partir de 2018, les données sortantes doivent être livrées dans la norme ISO 20022. De nombreuses conversions suivront continuellement. Le mieux est de contacter rapidement sa banque car celle doit pouvoir traiter la norme ISO 20022 et son fabricant de logiciel car il doit être capable de traiter les données conformément aux directives d'implémentation de SIX et des banques.

Interview:

Samuel Ackermann, PostFinance

* Remarque de la rédaction: Le Payment Medium Workbench (PMW) est un outil qui permet de configurer et de créer des messages de paiement qu'une entreprise souhaite envoyer à sa banque principale.

EBICS et ISO 20022: le tout est bien plus que la somme de ses parties

Les deux normes ouvertes EBICS (Electronic Banking Internet Communication Standard) et ISO 20022 Payments constituent le couple parfait pour l'échange électronique de données dans le trafic des paiements entre client et banque. Toutes deux sont des normes modernes qui décrivent parfaitement leur domaine d'application respectif et qui, à elles deux, couvrent parfaitement l'ensemble des exigences nécessaires à une interface efficace et sûre.

Aussi bien EBICS qu'ISO 20022 sont des normes globales en expansion dans le trafic des paiements qui ont vu le jour avant le tournant du siècle après le grand changement de technologie informatique – communication via internet et définition de données avec XML – et qui sont basées sur ces dernières. Cela fait des années que les deux normes ont fait leurs preuves dans la pratique.

Elles ne représentent pas seulement les prescriptions actuelles mais aussi les futures prescriptions qui se profilent à l'horizon, comme l'utilisation des signatures électroniques distribuées (VEU) par EBICS et l'utilisation d'informations structurées concernant les adresses par ISO 20022. Aussi bien EBICS qu'ISO 20022, ces deux normes remplacent par une approche ouverte normalisée les procédés techniques propriétaires en vigueur au siècle dernier, qui étaient différents d'un pays à l'autre et souvent aussi d'un établissement financier à l'autre. L'une des principales raisons du succès du tandem EBICS et ISO 20022 est que les deux normes sont parfaitement complémentaires sans se chevaucher au niveau de la fonctionnalité et des responsabilités.

Le tableau suivant illustre quelle norme couvre chaque exigence.

Exigences	Réalisée par	
	EBICS	ISO 20022
Informations-austausch	Adaptation des virements suisses et internationaux aux procédures internationales	Oui
	Format unique de numéro de compte IBAN	Oui
	Procédures, normes et formats normalisés	Oui
	Messages pertinents pour la comptabilité (fin de journée), normalisés	Oui
	Messages de Cash Management (intrajournalier) normalisés	Oui
	Ordre de prélèvement normalisé	Oui
	Etat d'exécution de transaction normalisé	Oui
	(laquelle des transactions a été exécutée)	Oui
	Ordre de paiement normalisé	Oui
	Etat d'ordre de paiement normalisé (lequel des ordres a été accepté)	Oui
	Prise en charge d'adresses structurées des parties concernées	Oui
	Prise en charge de différentes recommandations spécifiques à chaque pays	Oui
Interaktion	Libération d'ordres, indépendamment de la localisation	Oui
	Libération d'ordres avec signature électronique	Oui
	Compression intégrée des données utiles (ZIP)	Oui
	Processus d'initialisation normalisé	Oui
	Etat de message normalisé (le message a-t-il été accepté)	Oui
	Contrôle si le service utilisé est convenu par contrat	Oui
	Fonctionnalité multi-bancaire. Accéder avec une seule et même clé à autant d'établissements financiers que l'on souhaite	Oui
	Communication normalisée	Oui
Sicherheit	Normes de sécurité maximales, par ex. chiffrement au niveau du transport et de bout en bout	Oui
	Solution d'authentification et d'autorisation avec jeton matériel	Oui
	Solution d'authentification et d'autorisation avec certificats personnels	Oui
	Solution pour clientèle d'entreprise avec le «Corporate Seal»	Oui
	Signature électronique distribuée (VEU)	Oui
Verarbeitung Auftrag	Traitement automatisé grâce à des références continues	Oui
	Augmentation du taux de traitement automatisé de bout en bout (taux STP)	Oui
	Contrôle technique (de schéma) du respect des Implementation Guidelines bancaires	Oui
	Prise en charge de l'écriture individuelle et de l'écriture collective	Oui
	Prise en charge de plusieurs ordres dans un même fichier	Oui
	Prise en charge de paiements de salaire	Oui

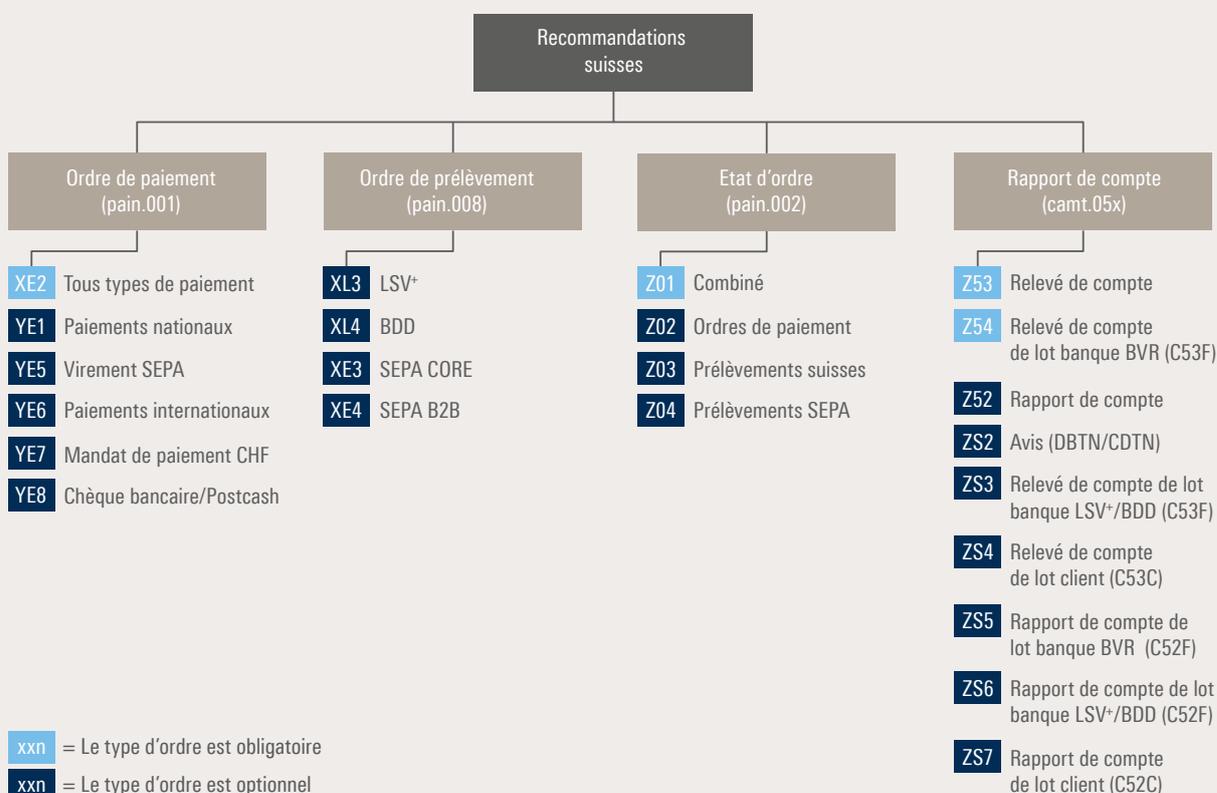
L'interaction en Suisse

Le groupe de travail EBICS du Payments Committee Switzerland (PaCoS) a identifié les cas d'affaires nécessaires conformément aux recommandations suisses pour l'échange des messages ISO 20022 entre client et banque et leur a attribué des types d'ordres EBICS qui doivent être publiés cette année dans la prochaine version du «Swiss Market Practice Guidelines EBICS». Ces cas d'affaires reflètent les possibilités essentielles du trafic des paiements en Suisse et continueront par conséquent à perdurer sur le long terme.

Les établissements financiers qui proposent EBICS, proposent certainement les types d'ordres «XE2», «Z01», «Z53» et «Z54» (voir graphique ci-dessous). Tous les autres types d'ordres sont optionnels mais prendront de l'importance à l'avenir. Les établissements financiers ne sont pas obligés de proposer les types d'ordres optionnels (cas d'affaires) au client. Les types d'ordre qui sont à la disposition du client dans sa relation client-banque doivent être fixés par contrat entre le client et la banque.

Peter Ruoss
UBS Switzerland

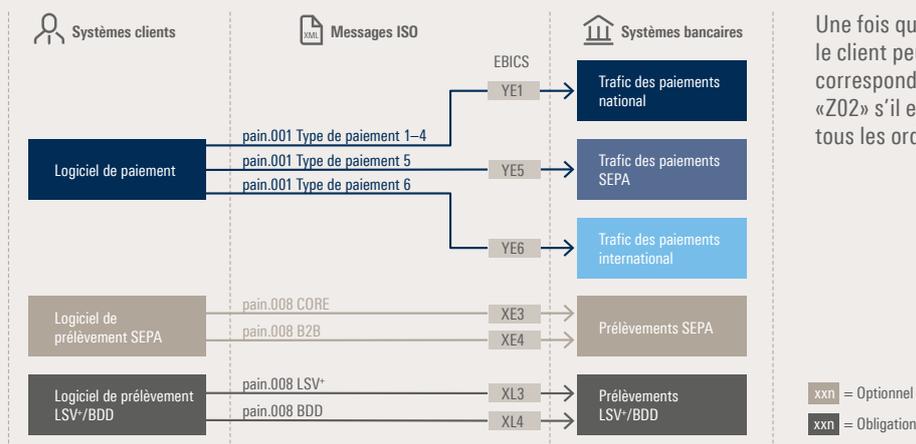
Vue d'ensemble des cas d'affaires ISO 20022 suisses avec les types d'ordres EBICS suisses



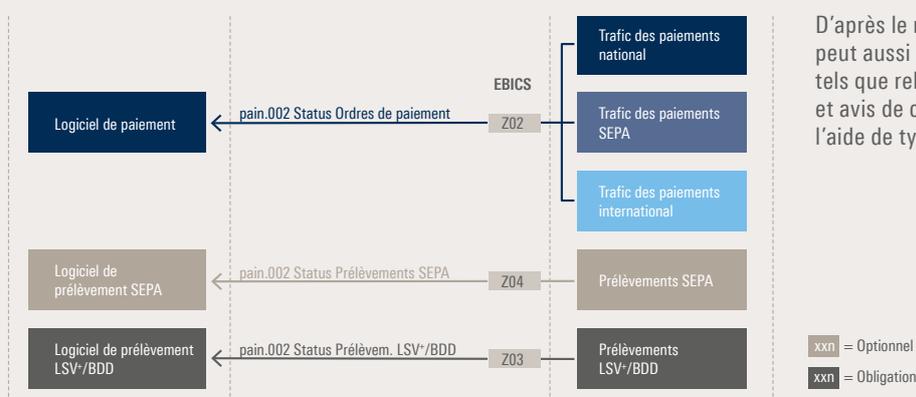
Exemple

L'exemple qui suit montre les interactions possibles qui existent entre le système client et le système banque pour l'échange d'ordres de paiements et de prélèvements avec EBICS et ISO 20022. Le client peut

par exemple transmettre un ordre de paiement ISO 20022 «pain.001» conformément aux recommandations suisses avec le type d'ordre EBICS «XE2» (tous les types de paiement) à sa banque.



Une fois que les ordres sont arrivés à sa banque, le client peut relever les messages d'état d'ordre correspondants, soit avec le type d'ordre EBICS «Z02» s'il est accepté par sa banque – ou, pour tous les ordres EBICS, avec «Z01».



D'après le même modèle d'interaction, le client peut aussi relever d'autres messages ISO 20022 tels que relevés de compte, rapports de compte et avis de crédit/débit auprès de la banque à l'aide de types d'ordres EBICS.

La norme ISO 20022 Payments en Suisse

A la demande du Payments Committee Switzerland (PaCoS) le groupe de travail ISO 20022 a élaboré les recommandations suisses pour la mise en place de la norme de format pour les domaines «Traitement et saisie de paiements» (Payment Initiation) ainsi que pour les notifications (Cash Management) basées sur ISO 20022. Les recommandations soutenues par tous les établissements financiers suisses se basent sur les documents d'ISO et de l'EPC (European Payments Council) et se traduisent en deux directives: les «Business Rules suisses» et les «Implementation Guidelines suisses». Vous trouverez plus d'informations à ce sujet sur iso-payments.ch

EBICS en Suisse

La Suisse, représentée par SIX Interbank Clearing SA est membre officiel de la société EBICS et organise ainsi activement le développement et l'avenir de la norme ouverte. L'industrie financière suisse a édicté des recommandations pour la mise en place d'EBICS. Elles sont consignées dans la directive «Swiss Market Practice Guidelines EBICS». Vous trouverez plus d'informations à ce sujet sur ebics.ch.

ISO 2022 – une impulsion pour la Suisse numérique

Une infrastructure de paiement hautement disponible constitue la base du vivre ensemble économique et la colonne vertébrale de l'économie suisse. C'est la raison pour laquelle le passage du trafic des paiements à la norme ISO 2022 représente aussi un jalon important pour l'économie et la société suisse. Avec la campagne d'information «Activating Digital Switzerland», PaymentStandards.CH informera le grand public au sujet des innovations essentielles dans les prochaines semaines.

Cet été, le conseil d'administration de SIX Interbank Clearing SA a décidé de lancer une campagne d'information qui doit favoriser la compréhension et l'acceptation du projet d'infrastructure primordial. Les mesures s'adressent en particulier aux leaders d'opinion du monde politique, aux associations professionnelles et économiques ainsi qu'aux organismes de protection des consommateurs et au public. La campagne montre ce qui va changer dans l'ensemble au niveau du trafic des paiements pour les entreprises et les particuliers et donne des informations sur les motivations qui incitent à passer à la norme ISO 2022, sur les avantages et sur les défis que doit relever la place financière et économique.

Un bénéfice pour l'économie nationale

Afin de montrer l'importance du trafic des paiements dans son ensemble et de l'harmonisation en particulier, une étude économique a été commandée. Dans l'étude, les coûts de conversion uniques sont comparés aux économies réalisées au niveau des coûts de processus et de capital et, quand cela était possible ils ont été transposés en données économiques. L'étude explique notamment aux groupes cibles ayant peu de connaissances techniques que l'harmonisation est un projet d'infrastructure d'importance nationale et que c'est la raison pour laquelle elle se distingue des migrations de systèmes usuelles. Les résultats sont pris en compte dans les différentes mesures de communication et complètent l'argumentation élaborée pour la campagne.

Economie et société numérique

Avec les paiements ISO 2022 et le nouveau code QR les processus de paiement vont continuer à être numérisés dans des domaines essentiels pour les entreprises et les particuliers. Un trafic des paiements automatisé en continu soutient la Suisse dans ses efforts pour une économie et une société numériques et donne ainsi une impulsion essentielle pour tout le pays. C'est exactement cela que la campagne cherche à mettre en avant. Le logo de la campagne indique l'impulsion numérique aussi bien optiquement qu'au niveau du contenu. L'icône sera placée sur tous les moyens de communication qui s'adressent aux groupes cibles évoqués ci-dessus et servira de pulsation visuelle et d'élément de liaison. Le logo est un com-

plément de l'actuel logo de PaymentStandards.CH qui continuera à être mis sur les sites internet connus et dans les médias qui s'adressent aux utilisateurs.

Mettre en évidence les corrélations

Sur le Microsite www.activatingdigitalswitzerland.ch, les internautes trouveront entre autres les résultats obtenus de l'étude sur l'économie nationale, des informations concernant les avantages en rapport avec le respect de la loi sur le blanchiment d'argent et l'ordonnance de la FINMA à ce sujet, des informations concernant l'ISO 2022-Readiness de branches particulièrement concernées (voir à ce propos l'interview à la page 4) ainsi que les tenants et les aboutissants de l'initiative de la place financière. Ils trouveront aussi des informations sur les avantages qu'une norme internationale apporte aux entreprises actives au niveau régional et international. De plus, on y montre quelle contribution d'ensemble PaymentStandards.CH apporte à la Suisse numérique. 12 thèmes principaux guident les internautes à travers les informations essentielles. Ces derniers y trouvent également des liens vers des informations plus approfondies sur le site internet de PaymentStandards.CH et vers les sites de tiers. Optiquement, le Microsite fait référence à la Suisse et les informations sont utilisables sur tous les terminaux.

Transmettre des perspectives

De plus un blog est intégré sur le Microsite. Le projet d'infrastructure est éclairé sous différents angles dans des contributions et interviews traitées de manière journalistique. Des banques ainsi que des personnalités d'autres branches et associations prennent la parole. Les contributions au blog sont publiées avec d'autres contenus via les réseaux sociaux comme Facebook, Twitter, XING et LinkedIn. Toutes les informations actuelles issues de différents canaux d'informations sont rassemblées dans la section actualités. Les internautes intéressés peuvent s'abonner à une Newsletter qui est envoyée environ tous les trois mois aux groupes cibles évoqués plus haut et qui résume les informations et blogs des semaines passées.

Travail auprès des médias

Les ressources informatives sont distribuées via différents canaux médiatiques parmi lesquels on compte les médias en ligne, imprimés et audiovisuels. Les banques et les associations de branches sont priées de placer leurs propres contributions et sont invités à publier leur point de vue sur ce thème via le blog évoqué et dans la section actualités du Microsite. Les stratégies de communication seront présentées ici même dans les prochains mois.

Maya Bertossa, SIX Interbank Clearing

PaymentStandards.CH
Activating Digital Switzerland 

Impressum

Editeur

SIX Interbank Clearing SA
Hardturmstrasse 201
CH-8021 Zürich

Commandes/Feed-Back

CLEARIT@six-group.com

Edition

Edition 69 – Décembre 2016

Paraît régulièrement, aussi en ligne sur
www.CLEARIT.ch.

Tirage en allemand (1300 exemplaires) et en
français (400 exemplaires) ainsi qu'en anglais
(sous forme électronique sur www.CLEARIT.ch)

Conseil

Samuel Ackermann, PostFinance, Peter Ruoss, UBS
Switzerland AG, Susanne Eis, SECB, Boris Brunner,
SIX Interbank Clearing SA, Andreas Galle, SIX Inter-
bank Clearing SA, André Gsponer (responsable),
ConUm AG, Gabriel Juri, SIX Interbank Clearing SA,
Daniela Meyer-Brauss, Credit Suisse AG, Jean-
Jacques Maillard, BCV, Stefan Michel, SNB, Bettina
Witzmann-Walter, Liechtensteinischer
Bankenverband

Equipe de rédaction

André Gsponer, ConUm AG, Andreas Galle,
Gabriel Juri (responsable) et Boris Brunner,
SIX Interbank Clearing SA

Traductions

Français, anglais: Word + Image

Présentation

Felber, Kristofori Group, agence de publicité

Impression

sprüngli druck ag

Contact

SIX Interbank Clearing SA
T +41 58 399 4747